



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Futsal

Réunion du lundi 13 avril 2026 (Par voie électronique)

Présents : MM. Lilian JURY, Roland BROUAT, Luc ROUX, Pascal PEZAIRE

Assiste : M. Yohan ALRIC

* * * * *

RAPPELS

Port d'un brassard par les Educateurs

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

Demande de délégués

Les demandes de délégués doivent être impérativement transmises à la Commission compétente, 15 jours avant la rencontre. Délai requis pour traitement.

Périodes autorisées pour un changement d'horaire

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.**

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

CHAMPIONNATS SENIORS

Reprogrammation des matchs en retard

Régional 1

- Foot Salle Civrieux contre ALF Futsal du 13-12-2025, reprogrammé le 23 avril 2026 à 21h00.

- Vénissieux FC contre ALF Futsal du 07-02-2026, reprogrammé le jeudi 30-04-2026 à 19h00.

Régional 2

- CBF74 - UNION SPORTIVE CLUSES BONNEVILLE FORON 74 contre L'ARBRE DE VIE du 17-01-2026, devra se jouer entre le mardi 21-04-2026 inclus et le jeudi 21-05-2026 inclus. Le club de CBF74 - UNION SPORTIVE CLUSES BONNEVILLE FORON 74 devra fournir pour le jeudi 23-04-2026 à 10h00, la date de la reprogrammation. Sans aucune date de reprogrammation à la date du 23-04-2026 à 10h00, l'équipe de CBF 74 - UNION SPORTIVE CLUSES BONNEVILLE FORON 74 aura match perdu par pénalité.
- FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 contre ETOILE MOULINS YZEURE FOOTBALL du 12-04-2026, reprogrammé le 01-05-2026 (horaire à définir par le club recevant). De ce fait, les rencontres Futsal L'ARBRE DE VIE contre FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 et U.S. ST FONS FUTSAL contre ETOILE MOULINS YZEURE FOOTBALL devront rester programmées le dimanche 03-05-2026.
- AMATEUR LYON FIDESIEN FUTSAL contre FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 du 08-02-2026, reprogrammé le jeudi 14-05-2026 (horaire à définir par le club recevant) **si et seulement si** FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 est éliminé de la coupe régionale futsal Georges Vernet le 08-05-26. Dans le cas contraire (qualification de FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 en coupe régionale futsal Georges Vernet le 08-05-2026), la rencontre (ALF Futsal contre FFURI 69) devra se jouer entre le lundi 25-05-2026 inclus et le vendredi 29-05-2026 inclus. Le club de AMATEUR LYON FIDESIEN FUTSAL devra fournir pour le lundi 11-05-2026 à 10h00, la date de la reprogrammation. Sans aucune date de reprogrammation à la date du 11-05-2026 à 10h00, l'équipe de l'AMATEUR LYON FIDESIEN FUTSAL Futsal aura match perdu par pénalité.
- FC LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER contre FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 du 25-01-2026 devra se jouer entre le mardi 19-05-2026 inclus et le jeudi 21-05-2026 inclus. Le club du FC LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER devra fournir pour le jeudi 07-05-2026 à 10h00, la date de la reprogrammation. Sans aucune date de reprogrammation à la date du 07-05-2026 à 10h00, l'équipe du FC LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER aura match perdu par pénalité.

OPERATION « UN MOIS SANS FUTSAL REGIONAL »

- Décisions du 23 mars 2026 suite aux différents documents produits et problèmes rencontrés sur les derniers week-ends de compétition :

-1- U.S. ST FONS FUTSAL R2 – Toutes les rencontres à domicile à huis clos sur le gymnase Palais des Sports jusqu'à la décision de la Commission Régionale de Discipline concernant la rencontre : U.S. ST FONS FUTSAL contre FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 du 22 mars 2026.

- Décisions du 02 avril 2026 de la Commission Régionale de Discipline suite aux incidents lors de la rencontre U18 garçons futsal : FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 contre AMATEUR LYON FIDESIEN FUTSAL du 5 février 2026 :

-1- Mise hors compétition de l'équipe U18 garçon futsal de FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 jusqu'à la fin de la saison.

-2- Interdiction au club de FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 d'utiliser le gymnase Louison Bobet, jusqu'à la fin de saison 2025-2026 pour toutes les compétitions régionales. Pour la Commission, cela signifie que pour chacun de ses matchs R2, le club FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 devra proposer un gymnase de repli dans lequel il évoluera à huis-clos. Ce gymnase devra être situé à plus de 30 kms du gymnase Louison Bobet. Le club de FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 peut également demander l'inversion de la rencontre. Dans ce nouveau cas, la rencontre aura également lieu à huis-clos. Dans le

cas où le club de FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 ne trouverait pas de gymnase, la commission régionale sportive futsal statuera sur le sort du match.

- Décision du 13 avril 2026 suite aux différents documents produits et problèmes rencontrés sur la rencontre Futsal R1 FOOT SALLE CIVRIEUX contre A. FUTSAL DE VAULX du dimanche 12 avril 2026 :

-1- Les rencontres à domicile de ces deux formations (FOOT SALLE CIVRIEUX et A. FUTSAL DE VAULX) devront se dérouler à huis clos jusqu'à la décision de la Commission Régionale de Discipline.

- Rappel sur les décisions du 9 mars 2026 :

-1- Tous les clubs qui ne respecteraient pas les protocoles validés par la commission verront toutes leurs rencontres à domicile se jouer par la suite à huis clos dès que la commission aura connaissance officielle (rapports de délégués, d'arbitres, ...) de cette défaillance et ce, sans préjuger des décisions réglementaires ou disciplinaires qui pourraient être prises à la suite de ces rapports.

-2- Pour une modification de gymnase, le club doit fournir avant le lundi 18h00 qui précède la rencontre, le protocole sécurité qui sera en vigueur dans ce nouveau gymnase. La commission l'étudiera avant de valider ou non cette modification.

COUPES SENIORS

-1- COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL – Coupe Georges VERNET

Cadrage : 20 et 21 décembre 2025

1^{er} tour : 14 et 15 mars 2026

¼ de finale : jeudi 14 mai 2026

½ finales : 6 et 7 juin 2026

Finale : 13 juin 2026 à 16h00 à St Jean Bonnefonds.

Le tirage au sort des ¼ de finale a eu lieu le 9 avril 2026 à Bourgoin Jallieu.

(Vous pouvez consulter les différentes rencontres sur le site internet de la LAuRAFoot).

Reprogrammation des matchs en retard

FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 (R2) contre FOOT SALLE CIVRIEUX (R1) du 14 mars 2026, reprogrammé au 08-05-2026 (horaire à définir par le club recevant).

AMATEUR LYON FIDESIEN FUTSAL (R1) contre FC VAULX EN VELIN (R1) du 14 mars 2026, reprogrammé au 08-05-2026 (horaire à définir par le club recevant).

Du fait de cette reprogrammation, la rencontre de FRANCE FUTSAL RILLIEUX - FFURI 69 contre FUTSAL PICASSO ainsi que les trois rencontres des équipes de Régional 1 devront obligatoirement se dérouler le dimanche 10-05-2026.

CHAMPIONNAT U18 GARCON

Match en retard :

- L'OUVERTURE contre A. FUTSAL DE VAULX du 05-02-2026, reprogrammé le 20-04-2026 à 20h30.

Play-off calendrier et organisation :

Journée 1 : Samedi 02-05-2026

Journée 2 : Samedi 16-05-2026

Journée 3 : Samedi 23-05-2026

COUPES NATIONALES FUTSAL

-1- Coupe Nationale Futsal U18 garçon

La commission félicite le club, Futsal C. Picasso pour sa qualification en ½ finales de la compétition qui se déroulera le week-end des 25 et 26 avril 2026.

- FUTSAL C. PICASSO contre MOUVAUX FUTSAL CLUB.

Pascal PEZAIRE,

Roland BROUAT,

Elu référent du département sportif

Secrétaire de séance